



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5441

Attribution de subventions de fonctionnement à des lieux culturels dans le domaine des arts visuels, des musiques actuelles et du cinéma sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC) et le Fonds d'Intervention Musiques Actuelles (FIMA) pour un montant global de 221 000 euros
- Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5441 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES LIEUX CULTURELS DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS, DES MUSIQUES ACTUELLES ET DU CINEMA SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) ET LE FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES (FIMA) POUR UN MONTANT GLOBAL DE 221 000 EUROS - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Vous trouverez dans le présent rapport la présentation de douze associations gestionnaires de lieux culturels qui ont toutes leur place dans le paysage culturel lyonnais, qui permettent à nos artistes locaux de diffuser leurs œuvres et d'être visibles auprès du public qu'ils ou elles soient plasticien-nes, comédien-nes ou musicien-nes.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans leur programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adapté au public ciblé.

LES ARTS VISUELS

Les arts visuels représentent un volet majeur dans la politique culturelle de la Ville de Lyon en raison de la diversité des propositions culturelles et d'un maillage cohérent entre le Musée d'Art Contemporain, les centres d'art et les artistes plasticiens et les écoles d'art.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter six associations du secteur des arts visuels qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création. La diffusion de formes variées d'art contemporain représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce à la diversité des expositions offertes. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de sensibilisation pour amener le public lyonnais à la découverte de formes d'art inédites.

ASSOCIATION BF 15 – 11 quai de la pêcheurie 69001 Lyon

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les

artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

La BF15 propose cinq expositions avec une programmation 2020 qui se déploie autour des notions du vivant : Pierre-Laurent Cassière, Océane Bruel, Julien Dubuisson, Camille Brée sont les artistes qui interviendront. Ceci, notamment autour d'évènements forts tels la Biennale des Musiques Exploratoires BIME (GRAME) et la Biennale de la Danse.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe un accueil spécifique au public scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle compte parmi les espaces d'art de référence dans les parcours de formation des étudiants en Ecole des Beaux-Arts et en écoles d'art de la région. En 2019, la BF15 a accueilli 4 250 visiteurs.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 166 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 77 000 €
Etat : 46 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 40 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 57 000 € à la BF15.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 57 000 €

ASSOCIATION ROGER TATOR – 36 rue d'Anvers 69007 Lyon

Située dans le 7^e arrondissement, l'association organise des expositions ayant trait au design et à l'art contemporain. Elle occupe une galerie au 36 rue d'Anvers qui se veut un lieu d'investigation et d'expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designer-euses ou plasticien-nes, qu'elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue un des principaux lieux relais de design à Lyon. En 2019, la Galerie Tator a accueilli 1 500 visiteur-euses.

La galerie Tator porte aussi le projet Factory, débuté en 2014. Il s'agit de modules installés jusqu'ici derrière la gare Jean-Macé à Lyon 7^e et qui ont été déplacés à Gerland, sur un terrain mis à disposition par la SNCF, à la fin du premier trimestre 2019.

Lieu de création dédié avant tout à la recherche et à l'expérimentation, la Factory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables, sélectionnés sur appel à projets.

En plus de cinq expositions dans la galerie, la galerie Tator propose une exposition hors les murs et plusieurs interventions in situ sur le site de la Factory. Une visibilité du travail des occupant-es est donnée à voir par le biais d'ouvertures régulières des ateliers et l'organisation de micro expositions. Cette année, la priorité sera donnée aux femmes puisqu'elles seront au nombre de quatre artistes/designeuses : Marie Clerel, Laureen Tortil, Robyn Johnson, Emmanuelle Roule.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 85 100 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 27 000 €
Etat : 30 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 26 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 25 000€ à l'association Roger Tator.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 25 000 €

ASSOCIATION LA SALLE DE BAINS – 1 rue Louis Vitet 69001 Lyon

Créée en 1998, l'Association la Salle de Bains travaille entre deux pôles : celui d'une prospection active, en France comme à l'étranger et celui de la collaboration avec des figures artistiques de renommée internationale. La Salle de Bains est un lieu de référence sur l'art contemporain au niveau national.

Dirigée par une équipe bénévole, active dans le domaine de la culture et des arts visuels, les activités de la Salle de Bains reposent sur la production d'œuvres, d'expositions, d'éditions d'artistes contemporain-es nationaux et internationaux et d'évènements liés à la programmation annuelle du lieu. En 2019, la Salle de Bains a accueilli 2 075 visiteur-euses dans son lieu mais aussi hors les murs selon les projets des artistes.

La Salle de Bains propose un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent trois artistes par an. A chaque saison, sur une période de trois à cinq mois successifs, un-e artiste est invité-e à réaliser une exposition en trois séquences successives, trois rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon. En 2020, les artistes Matthew Burbidge, Cécile B. Evans et Sophie Nys seront programmés.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 97 860 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 30 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 30 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000€ à la Salle de Bains.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 20 000 €

ASSOCIATION ST'ART UP – 5 place Henri Barbusse 69009 Lyon

Depuis 2001, l'Association St'art/up assurait jusqu'ici une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert, dans le bâtiment de l'annexe de la mairie du 9^e arrondissement de Lyon, place Henri Barbusse, constituant un pôle artistique contemporain, sur la rive droite de la Saône, au Nord de la ville nommé l'Attrape-couleurs. En 2019, l'Attrape Couleurs a accueilli 1805 visiteur-euses.

La Ville de Lyon ayant un projet de cession du bâtiment de la mairie annexe, des solutions de relocalisation de l'Attrape-couleurs ont été recherchées. Souhaitant prolonger son soutien à l'association St'Art up dont l'intérêt culturel est démontré, en particulier sur le 9^e arrondissement, la Ville de Lyon, par le biais de la Mairie du 9^e arrondissement, met donc à disposition, temporairement, le local au pied de la tour panoramique de La Duchère, servant d'annexe jusqu'en novembre 2019 à la Mairie d'arrondissement.

L'association occupe ce nouveau lieu dès janvier et présente un nouveau projet pour l'Attrape-couleurs. Le temps de s'installer, et faire quelques travaux d'aménagements, l'Attrape-couleurs présentera cette année quatre expositions (collectives ou personnelles), des lectures, des rencontres, des performances en recherchant une résonance avec le territoire.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 28 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 12 000 €
Casino : 1 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes: 14 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association
St'Art Up.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 10 000 €

ASSOCIATION LE BLEU DU CIEL – 12 rue des Fantasques 69001 Lyon

La galerie Le Bleu du ciel est née en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. Elle s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps, selon le concept de nouveau documentaire. En 2019, le Bleu du Ciel a accueilli 3 750 spectateur-trices.

Pour l'année 2020, cinq expositions sont programmées, avec des artistes comme Laura Henno, Laurent Mulot, Maxence Rifflet, s'inscrivant dans la volonté de donner un regard à la fois sociologique et artistique sur le fonctionnement de nos sociétés.

Pour chaque exposition se tiendra une masterclass conduite par l'artiste qui présentera ses travaux et échangera avec des étudiant-es en écoles d'art. Le samedi après-midi suivant le vernissage de chaque exposition aura lieu une visite commentée de l'exposition de deux heures par l'artiste, gratuite et ouverte à tout public.

En 2020, le Bleu du Ciel continue de recevoir un mercredi par mois un-e artiste de l'image vivant et/ou travaillant en région, qui présentera son travail sous la forme d'une projection et d'un dialogue avec un-e critique d'art ou un-e journaliste, suivis d'un temps convivial de débat avec le public

Ces expositions sont accompagnées de conférences en partenariat avec la bibliothèque, de médiations avec le public.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 136 230 € avec en principales recettes attendues:

Ville de Lyon : 42 000 €
Etat : 50 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 38 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € au Bleu du Ciel.
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 40 000 €

LA TAVERNE GUTENBERG – 10 impasse des chalets 69007 LYON

Créée en septembre 2015, l'association la Taverne Gutenberg veut décroquer les frontières qui existent entre l'artiste, son œuvre, et le public afin de rendre accessible l'art au plus grand nombre. Sa première expérience s'est traduite par la création d'une résidence artistique éphémère dans un ancien immeuble d'habitation au cœur du quartier de la Guillotière rue de l'épée dans le 3^e arrondissement.

Installée depuis l'automne 2018 aux Halles du Faubourg (impasse des Chalets Lyon 7^e), l'association continue de porter différentes activités et projets faisant la promotion des arts contemporains et des artistes locaux.

En 2019, la Taverne Gutenberg affiche 40 000 visiteurs, tous événements confondus.

Dans la continuité de 2019, plusieurs expositions se succéderont en 2020 aux Halles du Faubourg, tous les mois et demi : des expositions collectives avec le collectif Frigo qui exposera en avril ou l'exposition immersive « Sources » en juillet qui impliquera les artistes résident-es, et une vingtaine d'artistes invités-es.

La Taverne Gutenberg organise en parallèle des ateliers artistiques et workshops éducatifs à destination du grand public. Le jardin de 2000 m² permet également de proposer des activités extérieures, axées surtout sur les familles (jeux, sports, jardinage, etc).

A cela s'ajoute une programmation événementielle et festive les week-ends : les vendredis sont consacrés aux « soirées », produites par l'association. Les samedis, carte blanche est donnée à des associations pour proposer leur programmation, en leur mettant le lieu à disposition. Les dimanches sont consacrés à des événements plus grand public (brocantes, vide dressing, initiations à la danse, fanfares etc...)

La Taverne Gutenberg met en place un programme de résidences artistiques. Quatre artistes, sélectionné-es sur appels à projets, occupent différents espaces modulables pour une durée de six mois. La Taverne Gutenberg assure pour ces artistes un accompagnement dans le processus créatif et dans la démarche de professionnalisation. Cette année, elle accueillera un artiste allemand grâce à un partenariat avec la ville de Leipzig.

Ce partenariat permettra un échange avec des artistes en résidence à la Halle à Leipzig au mois de décembre 2020.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 460 012 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon FIC : 30 000 €
Ville de Lyon IF : 5 000 €
Ville de Lyon international : 5 000 €
Etat : 13 200 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 30 000 €
Cotisations : 40 000 €
Recettes propres (ventes) : 332 812 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000€ à la Taverne Gutenberg.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 10 000 €

AQUARIUM CINE-CAFE - 10 rue Dumont 69004 LYON

Créée en avril 2016, l'association Aquarium Ciné-Café est installée dans le local qui a accueilli l'un des derniers vidéoclubs de Lyon. Elle gère le lieu de diffusion et de rencontres nommé « *l'Aquarium ciné-café* ».

L'association se déploie autour de cinq activités principales : une programmation ciné-club, des ateliers d'Education aux Images, des événements favorisant le développement du cinéma émergent, un vidéoclub et un café associatif.

Il s'agit d'un lieu de cinéma d'un nouveau genre, à mi-chemin entre la salle de cinéma/salle de spectacle et un café, en plaçant la convivialité et les logiques participatives au cœur du projet. L'un des enjeux majeurs du lieu est de soutenir le cinéma émergent et de participer à son développement.

En 2019, les 251 séances de projections ont attiré plus de 11 000 spectateur-trices.

En plus de ses propres activités, l'Aquarium ciné-café accueille de très nombreux autres partenaires en permettant des avant-premières de films, la tenue de castings en journée, des week-ends d'écriture documentaire, des « goûters de scénaristes », des journées d'Etude en partenariat avec l'Université Lyon 2, des tournages de chroniques sur le web.

Par ailleurs, l'Aquarium travaille étroitement avec des associations citoyennes en proposant un ciné-citoyen mensuel. Ce lieu participe très activement à la dynamisation du tissu associatif et audiovisuel à l'échelle de Lyon et de sa Métropole.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 202 371 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon FIC : 12 000 €
Métropole de Lyon : 5 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 3 000 €
Cotisations : 14 274 €
Recettes propres (ventes, prestations): 159 097 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000€ à Aquarium ciné-café.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 4 000 €

SPECTACLE VIVANT

En complément du réseau des Scènes Découvertes, des lieux de proximité, implantés dans leurs arrondissements respectifs assurent pour les artistes émergents des points d'appui et de visibilité de leur travail. J'ai l'honneur de vous présenter cinq associations portant des esthétiques allant de l'humour, au jazz en passant par des propositions artistiques festives qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création, au soutien des artistes locaux et accessible à un public large et varié.

ESPACE GERSON – 1 place Gerson 69005 Lyon

Café-théâtre de 120 places fondé en 1987 par Gilbert Lendrin, le lieu est dirigé par Julien Roux depuis 2009. Situé au cœur du quartier Saint-Paul, l'Espace Gerson développe une programmation dédiée à l'humour tout au long de l'année, y compris les mois d'été. Artistes émergent-es et confirmé-es s'y succèdent. Des artistes qui bénéficient d'un rayonnement national ont foulé les planches de l'Espace Gerson à leurs débuts, ou viennent y roder des spectacles, à l'instar de Florence Foresti, Anne Roumanoff ou encore Stéphane Guillon. Scène tremplin, l'Espace Gerson propose un rendez-vous mensuel nommé les *Plateaux Gerson* : six artistes débutant-es présentent chacun-e un extrait de quinze minutes de leur spectacle.

En 2018, 358 représentations ont été proposées au public lyonnais, mobilisant 26 798 spectateur-trices. La programmation comportait 101 spectacles dont 30 d'artistes lyonnais-es. Une trentaine de spectacles hors les murs ont été organisés à la Comédie Odéon, au Radiant-Bellevue, et au Toboggan. Du 7 au 13 octobre 2019, l'équipe de l'Espace Gerson a proposé la 7^e édition du festival *Gerson fait son festival !*, qui encourage la découverte de jeunes talents.

En 2019-2020, l'Espace Gerson souhaite pérenniser sa présence en matière d'humour au sein de grandes salles de la région (Radiant, Toboggan, Bourse du Travail), tout en investissant à nouveau des lieux atypiques tels que les City boat. La découverte et le soutien à la création des jeunes artistes se poursuit, notamment à travers les lundis de l'Espace Gerson et l'édition 2020 du festival d'humour. En parallèle l'équipe a réalisé et continue d'entreprendre des travaux visant un meilleur accueil des spectateur-trices et artistes et, à terme, une mise à disposition de salles de répétition.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 1 064 500€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 40 000 €
Recettes propres (ventes, prestations): 964 500 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 14 000€ à l'association
Espace Gerson.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 14 000 €

CLUB THEATRE LE LAVOIR PUBLIC – 4 impasse Flesselles 69001 Lyon

Ce lieu d'une capacité d'accueil de 49 places est inspiré des modèles berlinois, avec des propositions artistiques multiples et un caractère festif pleinement revendiqué, ainsi qu'une attention portée aux questions relatives au genre. Le Lavoir Public est né de l'ambition d'Olivier Rey, metteur en scène qui a travaillé aux côtés de Michel Raskine au Théâtre du Point du Jour. Situé dans le 1^{er} arrondissement, dans les anciens lavoirs publics construits en 1934, il revendique une identité hybride où représentations de théâtre et soirées dédiées aux musiques électroniques se succèdent, y compris l'été. Débats, ateliers, installations, enrichissent la programmation de ce laboratoire artistique engagé autour du métissage des disciplines artistiques. Des accueils en résidence de compagnies complètent le soutien à la création locale.

Durant la saison 2018-2019, le Lavoir Public a mobilisé un public hétéroclite grâce à des propositions pluridisciplinaires : des soirées festives (*Arm aber sexy*), théâtre, musique, danse, poésie, conférences, expositions, animations, visites guidées, ou encore des festivals : *Croix-Rousse les Bains* et *Croix-Rousse les Pentes* (adressés notamment à un public qui ne part pas en vacances), *Le Trésor Public* (un mois dédié au cabaret en janvier 2019). La programmation théâtrale comportait des pièces d'Olivier Rey : *Huis Clos*, *Le fils du pasteur*, ainsi que des créations extérieures comme *Roi du silence* de Geoffrey Rouge Carrassat. Des partenariats et résonances ont été établis : Biennale de la danse (*die Tanz Woche*), Quais du Polar, Ecrans Mixtes, Nuits Sonores, ENSBAL. Le lieu a également accueilli des stages pour les professionnels du spectacle et des équipes artistiques en résidence, comme *Labomobile*.

Lors de la saison 2019-2020, l'équipe poursuit les soirées festives *Arm aber sexy*, propose des animations, continue à accueillir des événements en partenariat (Goethe Institut, Raclette Party, *Brisons le silence*), des installations scénographiques (*El Rey*) ou encore du théâtre (Cie malin pour mon âge). L'équipe du Lavoir Public souhaite proposer une programmation finale durant le premier semestre 2020, avant de quitter le lieu selon ses souhaits. Il s'agit de rassembler les équipes qui ont particulièrement contribué à la vie du lieu dans une sorte de jubilé, un *Festival du Lavoir* avec la reprise des meilleurs spectacles, créations et événements festifs jusqu'à l'été 2020.

Le Budget Prévisionnel 2020 est de 40 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon FIC : 7 000 €
Ville de Lyon (1 ^{er} arrondissement) : mise à disposition du lieu
Recettes propres (ventes, prestations): 30 250€

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 7 000€ à l'association Club théâtre le lavoir public.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 12 000 €

AGEND'ARTS – 4 rue de Belfort – 69004 LYON

Cette association a été créée en 1996 dans l'objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact des artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée 4 rue de Belfort dans le 4^{ème} arrondissement dans une salle de concert convivial de 49 personnes, aménagée à cet effet. Un studio de répétitions au sous-sol permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

L'association présente des artistes régionaux, indépendants et pointus dans leur domaine avec une priorité à la création et à la qualité artistique. Durant la saison 2018/2019, ont été programmés 127 spectacles pour 214 représentations dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson pour. Agend'Arts noue des partenariats pérennes avec plusieurs associations ou institutions : l'École Nationale de Musique de Villeurbanne, les Enfants du Rhône, le festival Les Chant de Mars, Uzinason, la Gonette, AccordéLyon, ImproLyon, la Crieuse publique de la Croix Rousse...

Sont accueillis, pour une première représentation, des artistes émergent-es issu-es de collectifs lyonnais et de l'atelier chanson de l'École Nationale de Musique de Villeurbanne (4 soirées dans la saison). Des artistes confirmé-es sont également présentes pour une nouvelle création, un nouvel album. 55% des groupes sont issus de l'agglomération lyonnaise.

La salle est aujourd'hui bien identifiée par le public qui est venu nombreux, la saison dernière (5 988 spectateurs). Agend'arts a également mis la salle de spectacle à disposition de douze équipes artistiques pour des résidences de travail avec l'accompagnement d'un régisseur son et lumière.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 79 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Recettes propres : 54 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000€ à l'association Agend'Arts.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 12 000 €

HOT CLUB – 26 rue Lanterne 69001 LYON

Le Hot Club a fêté ses 70 ans en 2018 avec notamment une soirée d'anniversaire aux Nuits de Fourvière avec le trompettiste Eric Truffaz. Cette salle de concert de 90 places qui fait partie des institutions lyonnaises est dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. La programmation permet de rassembler différentes générations ainsi que des personnes venant de Lyon et de la région, faisant alterner les groupes locaux amateurs et professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale. Les élèves des conservatoires ont toute leur place dans ce lieu qui les accueille pour des temps de répétition et des jams sessions.

Le Hot Club a amorcé en 2018 de nouvelles ambitions : rénovation des locaux grâce notamment à l'intervention bénévole des adhérents, un modèle économique repensé, une programmation alliant tradition et modernité, un budget dédié à la rémunération des artistes, un accompagnement renforcé des jeunes musiciens (master class, locaux mis à disposition, conférences, ouverture aux résidences de groupes confirmés), la refonte du site internet et le développement des réseaux sociaux.

Le Hot Club s'est rapproché des acteurs des musiques jazz à Lyon et la région (le Périscope à Lyon, le Crescent à Mâcon, le Gagajazz à Saint Etienne...) afin de créer des partenariats et proposer des temps de travail ou de diffusion complémentaires, satisfaisant ainsi les groupes et le public.

Fort de cette dynamique, le Hot Club a vu la demande de concerts augmentée nettement avec notamment des musiciens internationaux renommés. La saison dernière, 157 représentations ont été accueillies, 157 groupes dont 65% de lyonnais et plus de 11 000 spectateurs. 10 groupes ont bénéficié d'une résidence accompagnée ; le lieu reste par ailleurs ouvert quotidiennement aux musiciens et notamment aux élèves des conservatoires.

Le budget prévisionnel 2020 de l'association est de 220 150 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 15 000 €
Etat : 10 000 €
Sociétés civiles : 19 000 €
Recettes propres : 127 700 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 7 000 € au Hot Club.
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 7 000 €

SPUTNIK – LE SONIC 4 quai des étroits 69005 LYON

Créée en avril 2006 par deux passionnés de musiques novatrices, Thierry Vignard et Stéphane Bony, cette association gère la programmation du café-concert Le Sonic, une péniche pouvant accueillir 100 personnes et située au pied de la montée de Choulans dans le 5^{ème} arrondissement.

L'objectif est d'offrir aux musiciens-nes des conditions professionnelles de représentation, leur permettant, éventuellement, d'évoluer vers des scènes de plus grande envergure. Les choix artistiques sont orientés sur les musiques dites indépendantes, se situant parfois à l'avant-garde de la création musicale contemporaine, avec une dominance rock, pop et folk.

La péniche a accueilli, la saison dernière, 141 concerts pour une fréquentation qui a atteint 19 500 personnes. La programmation favorise les groupes lyonnais qui représentent 75 % des 426 groupes accueillis. Sputnik joue également un rôle d'accompagnateur pour les artistes en voie de professionnalisation par le biais de résidences, l'enregistrement d'un disque et l'acquisition de techniques scéniques.

Le Sonic a trouvé sa place dans le réseau des musiques actuelles en tissant des relations avec le milieu associatif et d'autres salles de concerts de la région. Sont accueillis également les concerts du Marché Gare Hors les Murs du fait de la réhabilitation du bâtiment à Confluence.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 60 850 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 35 000 €
Recettes propres : 24 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000€ à l'association Sputnik.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 15 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer des subventions d'un montant global de 221 000 € réparties conformément au tableau ci-après :

Nom de l'association	Montant de la subvention
La BF15 (Lyon 1 ^{er})	57 000 €
Roger Tator (Lyon 7 ^e)	25 000 €
La Salle de Bains (Lyon 1 ^{er})	20 000 €
Le Bleu du ciel (Lyon 1 ^{er})	40 000 €
St'Art Up/l'attrape couleurs (Lyon 9 ^e)	10 000 €
Taverne Gutenberg (Lyon 7 ^e)	10 000 €
Aquarium Ciné-Café (Lyon 4 ^e)	4 000 €

Nom de l'association	Montant de la subvention
Espace Gerson (Lyon 5 ^e)	14 000€
Club Théâtre le Lavoir Public (Lyon 1 ^{er})	7 000€
Agend'Arts (Lyon 4 ^e)	12 000 €
Hot Club (Lyon 1 ^{er})	7 000 €
Sputnik - le Sonic (Lyon 9 ^e)	15 000 €
TOTAL fonctionnement	221 000 €

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 221 000 € sont allouées aux associations ci-dessus.
- 2- Les conventions cadre établies entre la Ville de Lyon et les associations la BF15, Roger Tator, Le Bleu du Ciel sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense en résultant, soit 221 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020 soit :
 - 187 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30
 - et 34 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC (FIMA), ligne de crédit 42664, nature 6574, fonction 311.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER